

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

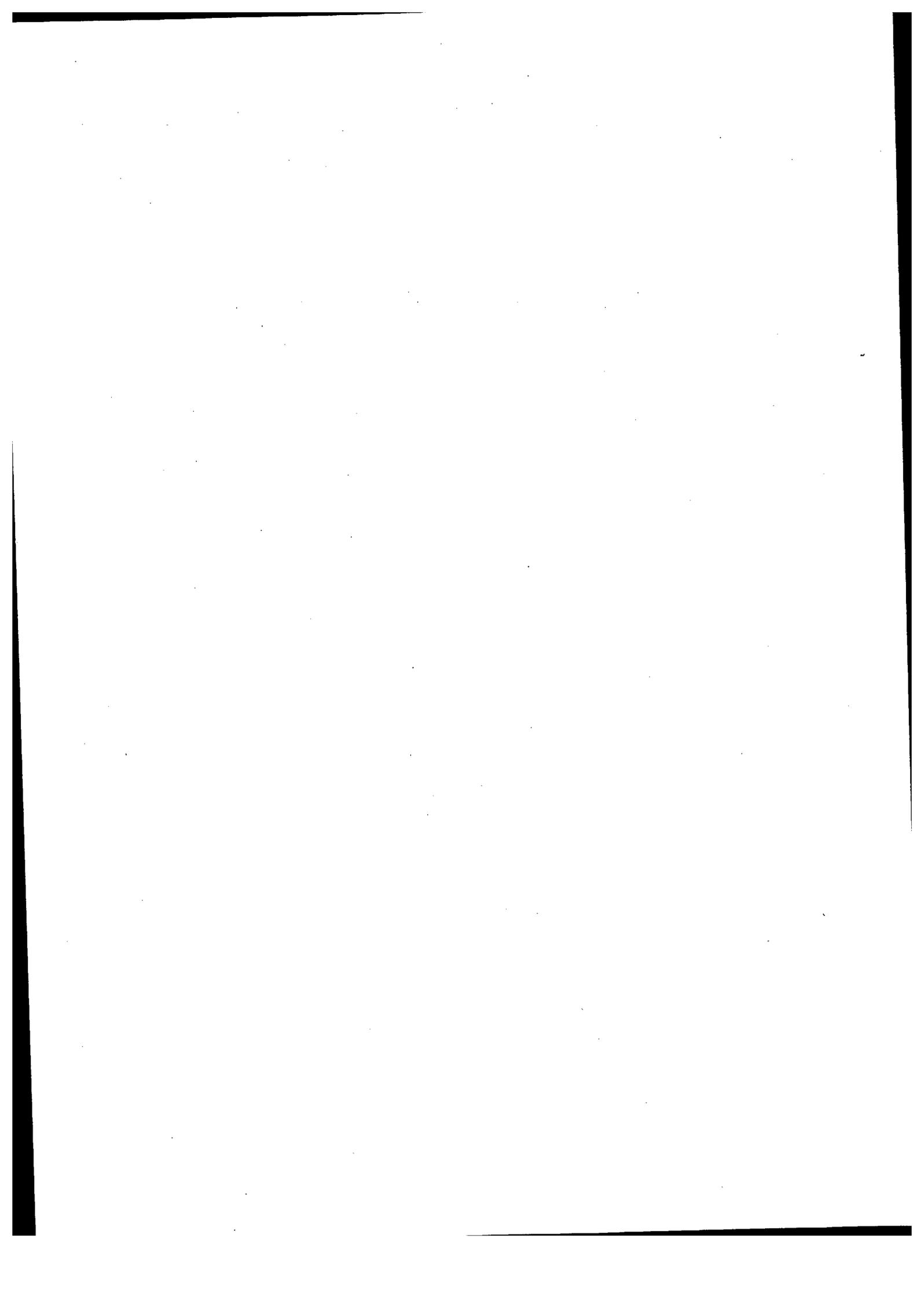
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00154
Numéro SIREN : 352 860 639
Nom ou dénomination : T.D - DISTRIBUTION, THEVENIN-DUCROT-DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt 6687



T.D - DISTRIBUTION, THEVENIN - DUCROT- DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 18 360 000 euros
Siège social : 7 rue du Point du Jour, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
352 860 639 RCS DIJON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

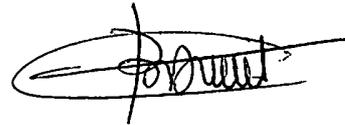
le **1.1.SEP.2020**

sous le n° B **6687**

BILAN DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE
ETABLISSEMENTS THEVENIN DUCROT SA
Représentée par Monsieur Bernard DUCROT



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

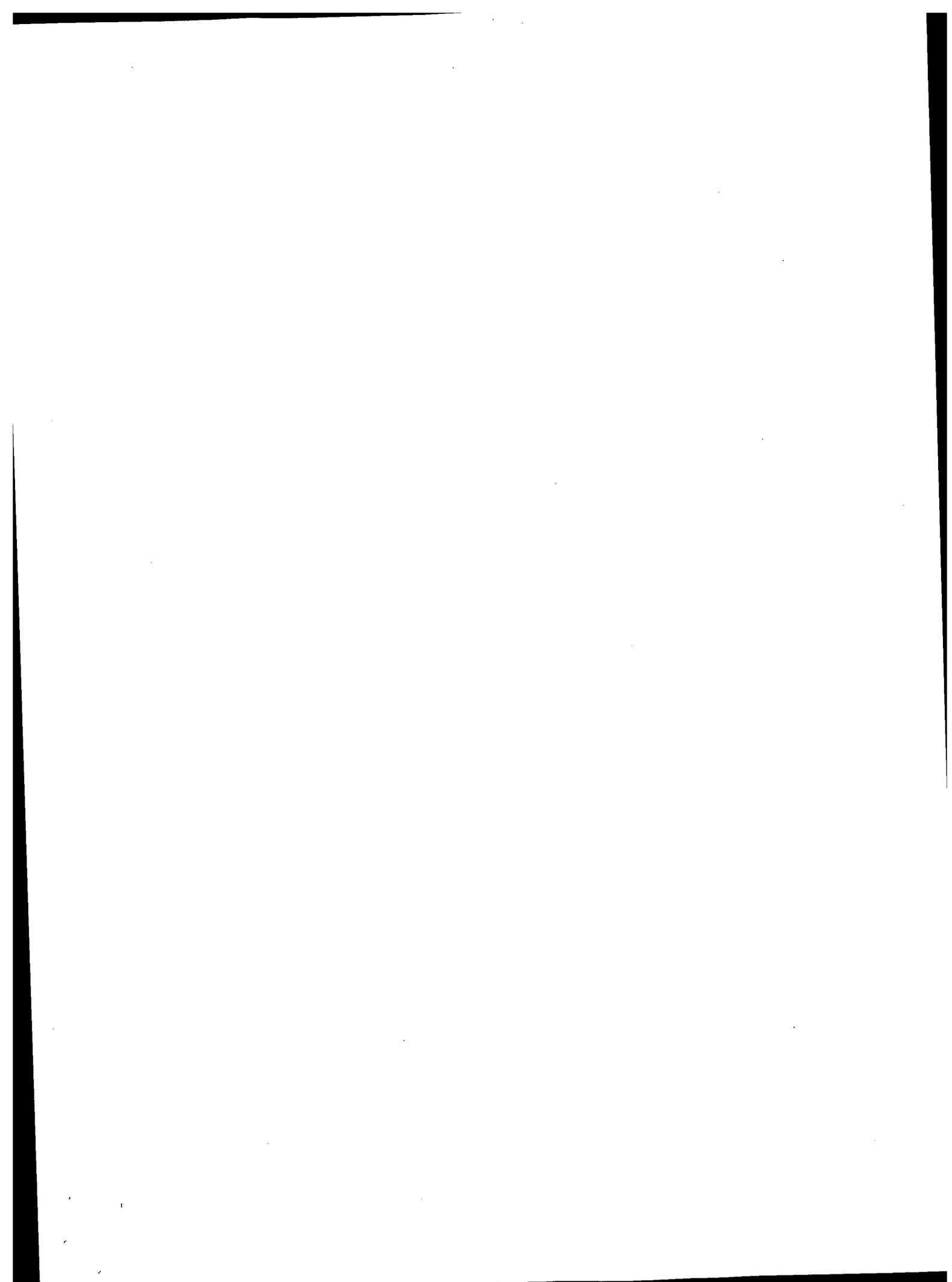
Désignation de l'entreprise		SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		7 Rue du Point du Jour 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 5 2 8 6 0 6 3 9 0 1 8 5 8		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N clos le, 31/12/2019		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 745 078	AG	2 207 407	537 671	
		Fonds commercial (1)	AH	21 920 944	AI	7 470	21 913 474	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN	13 697 321	AO	2 400 143	11 297 178	
		Constructions	AP	37 109 567	AQ	18 294 350	18 815 217	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 254 550	AS	33 277 238	8 977 312	
		Autres immobilisations corporelles	AT	25 771 540	AU	15 490 427	10 281 113	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	278 827	AW		278 827		
	Avances et acomptes	AX	187 300	AY		187 300		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	9 539 304	CV		9 539 304	
		Créances rattachées à des participations	BB	93 129	BC		93 129	
		Autres titres immobilisés	BD	38 920	BE		38 920	
		Prêts	BF	43 568	BG		43 568	
		Autres immobilisations financières*	BH	139 833	BI		139 833	
		TOTAL (II)	BJ	153 819 888	BK	71 677 037	82 142 851	
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens				BN		BO		
En cours de production de services				BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR				BS			
Marchandises	BT			77 737 944	BU	18 002	77 719 942	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	135 278	BW		135 278	
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	155 767 003	BY	3 854 375	151 912 628	
	Autres créances (3)		BZ	37 558 878	CA		37 558 878	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	2 446	CE		2 446	
	Disponibilités	CF	93 097 791	CG		93 097 791		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 837 530	CI		4 837 530		
	TOTAL (III)	CJ	369 136 875	CK	3 872 377	365 264 497		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	522 956 764	1A	75 549 415	447 407 349		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		5 387	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an :	CR				
			Stocks :					
						Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA2	4 98 523 319	FB	FC	2 498 523 319	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	7 627 075	FH	FI	7 627 075	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ2	5 06 150 394	FK	FL	2 506 150 394	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 662 597	
	Autres produits (1) (11)				FQ	160 606	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		2 508 973 599
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 340 731 334	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(22 408 115)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	132 950 425	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 611 004	
	Salaires et traitements*				FY	11 930 133	
	Charges sociales (10)				FZ	4 600 950	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	7 783 892
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	999 033
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 632 921	
Autres charges (12)				GE	517 991		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		2 482 349 571	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG		26 624 027	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	948 302	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	3 353	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	77 326	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	490	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP		1 029 473	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	11 672	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	340 153	
	Différences négatives de change				GS	11 180	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU		363 006	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		666 466	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		27 290 494	

Désignation de l'entreprise		SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	136 099	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 706 780	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	708 477	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 551 357	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	126 833	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	874 776	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 086 265	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 087 875	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(536 517)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	1 803 482	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	8 685 657	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 512 554 430	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 496 289 592	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	16 264 837	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	52 941
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	689 018
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	49 011
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	9 407	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	
					52 941	
Autres produits d'exploitation						

ANNEXES



SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

☐ Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks			x
- Dépréciation des créances	x		
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com	x		
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

□ Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp	x		
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés			x
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants	x		
- Identité de la société mère consolidant les comptes de	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux	x		
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 447 407 349 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 264 837,25 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Plan Comptable Professionnel de l'Industrie Pétrolière" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis N°30 le 12 mars 1984 du CNC.

L'application au 1er Janvier 2016 du nouveau règlement portant notamment sur les actifs incorporels n'a pas eu d'impact sur les comptes : l'analyse a confirmé la durée non limitée des fonds commerciaux. Cette évolution réglementaire a conduit la société à réaliser une analyse complémentaire sur les fonds commerciaux et ainsi valider le maintien des fonds commerciaux fermés à l'actif du bilan, selon l'atteinte des critères suivants : offre commerciale similaire et proximité géographique.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif ne remplissent pas les conditions pour être amortis, notamment en raison de leur caractère fongible et de l'absence d'échéance quant à la durée de l'exploitation. Afin de maintenir leur juste valeur, les fonds commerciaux font donc l'objet de tests de dépréciations réalisés selon des critères spécifiques à la profession. Ces tests ont confirmé les valeurs reprises à l'actif du bilan et n'ont pas amené la société à constater de dépréciation. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de produits achetés sont évalués selon les méthodes suivantes :

- marchandises (produits sous douane) : méthode « premier entré / premier sorti »
- marchandises (produits en acquitté) : méthode « coût unitaire moyen pondéré ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'environnement économique dans lequel notre société a évolué pendant l'exercice 2019 a été impacté par une baisse des prix des produits pétroliers de -2.69 % (1).

La société a réalisé au cours de l'exercice des opérations de croissance externe en acquérant des fonds de commerce de fioul situé en Rhône Alpes, Bourgogne et Alsace pour 1.7 M€.

La quatrième période d'obligations d'économies d'énergie s'est ouverte à compter du 1er janvier 2018 (et jusqu'au 31 décembre 2021). Les coûts supportés sur l'exercice 2019 pour la constitution du stock de Certificats d'Economie d'Energie (C2E) ont été, conformément au règlement ANC n° 2018-07 relatif à la comptabilisation des certificats d'économies d'énergie, enregistrés à leur coût de production, suivant les dispositions de l'article 213-32, en fournitures administratives pour un montant de 60 702 K€.

(1) Source : Moyenne des cours en euros du gazole sur l'année 2018 et 2019.

Autres éléments significatifs

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité qui n'est pas remise en cause par le contexte épidémiologique évolutif COVID-19. Cet événement est sans impact sur les comptes de l'exercice 2019. Les activités de ventes de carburant en stations sont affectées par le Covid-19 à partir du 1er trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020. Notons toutefois que les autres activités du groupe continuent à se poursuivre. La société, compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie à la date d'arrêté de comptes et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré.

Au regard des éléments développés ci-avant et sous réserve d'une éventuelle aggravation de la crise actuelle dans des proportions impossibles à quantifier à ce stade, il n'a pas été identifié, au jour de la rédaction de la présente, d'impacts suffisamment importants sur les comptes 2020 pour remettre en cause la continuité de notre exploitation au cours de l'exercice à venir.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 259 546	1 668 399	7 000	21 920 945
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 760 135	106 924	121 980	2 745 079
Immobilisations incorporelles	23 019 681	1 775 323	128 980	24 666 024
- Terrains	13 832 065	25 755	160 498	13 697 322
- Constructions sur sol propre	8 828 819	604 500	297 745	9 135 574
- Constructions sur sol d'autrui	70 688			70 688
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	25 589 466	2 476 902	163 064	27 903 305
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 664 036	2 903 769	313 254	42 254 551
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 470 050	126 799	7 892	1 588 956
- Matériel de transport	13 528 256	4 534 270	1 287 672	16 774 854
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 828 488	569 202	131 687	7 266 002
- Emballages récupérables et divers	136 575	5 153		141 728
- Immobilisations corporelles en cours	41 920	2 104 697	1 867 790	278 827
- Avances et acomptes	1 005 813	604 257	1 422 769	187 301
Immobilisations corporelles	110 996 177	13 955 304	5 652 372	119 299 110
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 796 919	1 213	165 699	9 632 434
- Autres titres immobilisés	38 920			38 920
- Prêts et autres immobilisations financières	189 428	39 625	45 651	183 402
Immobilisations financières	10 025 267	40 838	211 349	9 854 756
ACTIF IMMOBILISE	144 041 125	15 771 466	5 992 701	153 819 889

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 775 323	13 955 304	40 838	15 771 466
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 775 323	13 955 304	40 838	15 771 466
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	91 233	3 319 495		3 410 729
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	37 747	2 332 877	211 349	2 581 973
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	128 980	5 652 372	211 349	5 992 701

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	21 915 557
Éléments reçus en apport	
Total	21 915 557

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Leur valeur brute s'élève à 21 913 K€ à fin 2019, dépréciée à hauteur de 7 K€.

Les fonds commerciaux sont évalués globalement au niveau de la société, et considérés comme fongibles. Ils correspondent à des fonds d'agences fioul, de dépôts et de stations services.

La valeur nette comptable des fonds de commerce a été rapprochée des cash-flows générés en 2019.

L'application de ce critère a conduit à ne pas constater de dépréciation supplémentaire au 31/12/2019.

Dépréciation du fonds commercial : 7 470 €

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation est définie par rapport à la rentabilité et aux perspectives de résultat de chaque filiale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Q.- P. de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LAURENCE 25302 PONTARLIER CEDEX	100 000	2 255 958	100,00	164 641
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
ENTREPOT PETROLIER DE DIJON 92000 NANTERRE	40 000	6 250 252	32,78	172 516
SAS AVIA FRANCE 75008 PARIS	168 750	88 744	49,97	-20
DEPOT PETROLIER DE LA COTE D'AZUR 92000 NANT	207 500	4 817 511	16,00	-9 530
DEPOT PETROLIER PORTE LES VALENCES 92000 N	470 000	4 262 637	16,00	241 148
SAS THEVENIN ET DUCROT AUTOROUTES 25300 PONTA	25 000 020	49 888 111	15,00	7 805 144

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 045 946	3 045 946			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	6 286 193	6 286 193			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 020 943	215 187	28 723	2 207 407
Immobilisations incorporelles	2 020 943	215 187	28 723	2 207 407
- Terrains	2 199 218	230 103	29 178	2 400 144
- Constructions sur sol propre	5 607 049	399 705	94 017	5 912 738
- Constructions sur sol d'autrui	70 688			70 688
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	11 219 955	1 208 206	117 237	12 310 924
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 189 677	2 338 527	250 965	33 277 239
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 210 536	125 243	7 892	1 327 886
- Matériel de transport	7 017 733	2 772 077	1 002 065	8 787 744
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 961 604	475 991	131 469	5 306 126
- Emballages récupérables et divers	49 819	18 852		68 671
Immobilisations corporelles	63 526 279	7 568 705	1 632 823	69 462 161
ACTIF IMMOBILISE	65 547 221	7 783 892	1 661 546	71 669 568

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 198 439 945 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	93 130		93 130
Prêts	43 569		43 569
Autres	139 833		139 833
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	155 767 004	155 767 004	
Autres	37 558 879	37 558 879	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 837 531	4 837 531	
Charges constatées d'avance			
Total	198 439 945	198 163 413	276 531
Prêts accordés en cours d'exercice	38 729		
Prêts récupérés en cours d'exercice	45 651		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	272 226
Avoirs à recevoir	634 783
Etat produits à recevoir	183 790
Total	1 090 799

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 854 375 €.

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable. La provision est calculée sur le montant HT, dossier par dossier.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 18 360 000,00 € décomposé en 1 200 000 titres d'une valeur nominale de 15,30 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 200 000	15,30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 200 000	15,30

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	14 116 795
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	14 116 795
Affectations aux réserves	
Distributions	10 116 795
Autres répartitions	4 000 000
Report à Nouveau	
Total des affectations	14 116 795

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	18 360 000				18 360 000
Ecart de réévaluation	5 909				5 909
Réserve légale	1 836 000				1 836 000
Réserves générales	62 209 680	10 116 795	10 116 795		72 326 475
Résultat de l'exercice	14 116 795	-14 116 795	16 264 837	14 116 795	16 264 837
<i>Dividendes</i>		4 000 000			
Provisions réglementées	9 019 503		1 292 411		10 311 915
Total Capitaux Propres	105 547 887		27 674 044	14 116 795	119 105 136

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	8 981 824	1 292 411		10 274 235
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	37 679			37 679
Total	9 019 503	1 292 411		10 311 915
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		1 292 411		
Exceptionnelles				

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	1 945 558	763 838	830 500		1 878 897
Garanties données aux clients	74 743	14 775	43 190		46 329
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales	553 524	255 126	426 375		382 275
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	9 148 399	1 404 708	934 684		9 618 423
Total	11 722 225	2 438 448	2 234 749		11 925 924
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 632 922	1 526 272		
Financières		11 673			
Exceptionnelles		793 854	708 477		

* les autres provisions pour risques et charges concernent :

- les provisions pour stocks stratégiques à hauteur de 931 k€
- les provisions pour dépollution à hauteur de 7 865 k€
- les autres provisions pour risques et charges à hauteur de 3 130 k€

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Provision pour hausse des prix

Le solde de la provision pour hausse des prix à la clôture s'élève à 10 274 K€. Au cours de l'exercice, une provision pour hausse de prix a été dotée pour 1 292 K€.

Provisions pour stocks

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks dont la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable. La provision s'élève à 18 k€ au 31 décembre 2019.

Provisions pour stocks stratégiques

En application des dispositions :

- de la loi n°92-1443 du 31 décembre 1992 portant réforme du régime pétrolier français,
- du décret n°93-131 du 29 janvier 1993 et plus particulièrement de l'article 2 alinéa 3 dudit décret, relatif aux modalités de l'obligation de stockage stratégique.

La société THEVENIN & DUCROT DISTRIBUTION a constitué une provision pour stocks stratégiques relative à la partie de ladite obligation de stockage laissée à la charge des opérateurs agréés. Elle s'élevait à 846 k€ au 31 décembre 2018 (reprise de l'exercice). Au 31 décembre 2019, elle représente 931 k€ (dotation de l'exercice).

Provisions pour dépollution

Concernant les installations qu'elle exploite, la société constitue des provisions pour remise en état des sites, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif sans contrepartie de l'installation, soit pour couvrir des obligations ou des engagements actuels (obligation contractuelle ou injonction, engagements tacites), et qui remplissent les critères de provisionnement au sens du règlement sur les passifs.

Au 31 Décembre 2018, la société THEVENIN & DUCROT Distribution avait constitué des provisions pour dépollutions à hauteur de 7 545 K€. Au cours de l'exercice 2019, 124 K€ ont été repris suite aux travaux effectués et 444 K€ ont été dotés.

Ainsi, la provision s'élève à 7 865 K€ au 31 décembre 2019.

La provision comprend notamment la constatation d'une dégradation immédiate avérée sur sites acquis sur la période, la contrepartie de cette provision est un composant d'actif à concurrence de la prise en charge par la société.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 312 489 312 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 243	7 243		
- à plus de 1 an à l'origine	8 527 500	3 331 000	5 196 500	
Emprunts et dettes financières divers	1 175 780	37 880		1 137 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 855 574	100 855 574		
Dettes fiscales et sociales	195 244 477	195 244 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 507 251	2 507 251		
Groupe et associés	3 245 515	3 245 515		
Autres dettes	898 016	898 016		
Produits constatés d'avance	27 956	27 956		
Total	312 489 312	306 154 912	5 196 500	1 137 900
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 700 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 047 839			

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	8 205 585
Intérêts courus sur emprunts	1 703
Participation des salariés	1 502 902
Autres charges à payer	146 207
RRR et avoirs à établir	88 364
Charges sociales et fiscales à payer	3 983 931
Total	13 928 694

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le bilan

Autres informations

Les créances représentées par des effets de commerce se montent à 90 808 k€ et se répartissent comme suit :
 – Autres créances : 90 808 k€

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers	347 573		
Crédit bail	18 581		
Informatique	20 650		
Report Bio	4 079 667		
Divers	371 061		
Total	4 837 531		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	23 056		
Autres pdts constatés d'avance	4 900		
Total	27 956		

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Ventes de marchandises	2 498 638 901
Prestations de services	7 511 493
TOTAL	2 506 150 395

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
Chiffre d'affaires France	2 506 150 395
TOTAL	2 506 150 395

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	948 302	175 596
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 354	3 245
Autres intérêts et produits assimilés	77 327	188 172
Reprises sur provisions et transferts de charge	491	-13 521
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 029 474	353 491
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 673	1 673
Intérêts et charges assimilées	340 154	544 889
Différences négatives de change	11 180	766
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	363 007	547 328
Résultat financier	666 467	-193 837

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Indemnisation prévoyance	20 553	
Remboursement cartes prépayées	12 000	
Divers	16 458	
TOTAL	49 011	

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	136 100	94 274
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 706 781	2 645 750
Reprises sur provisions et transferts de charge	708 477	5 482 385
Total des produits exceptionnels	2 551 357	8 222 409
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126 833	249 864
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	874 776	387 783
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 086 265	736 683
Total des charges exceptionnelles	3 087 875	1 374 330
Résultat exceptionnel	-536 518	6 848 079

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 135	
Subventions accordées	98 400	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 299	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	874 776	
Provisions réglementées sur stocks	1 292 411	
Provisions pour risques et charges	793 854	
Rentrées sur créances amorties		24 126
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		59 033
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 705 268
Autres produits		1 513
Provisions pour risques et charges		708 477
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		52 941
TOTAL	3 087 875	2 551 357

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	16 264 837
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	8 685 657
Résultat avant impôt	24 950 494
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	1 292 411
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	26 242 906

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	27 290 494	9 498 871	17 791 623
+ Résultat exceptionnel	-536 518	-178 680	-357 838
- Participations des salariés	1 803 482	634 534	1 168 948
Résultat comptable	24 950 494	8 685 657	16 264 837

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 2 262 053 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires Liés aux provisions pour hausse des prix Liés aux plus-values à réintégrer Liés à d'autres éléments	10 274 235
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	10 274 235
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice Liés à d'autres éléments	2 928 903
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 928 903
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	2 262 053
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ETS THEVENIN ET DUCROT.

Suivant la convention d'intégration fiscale du 23/04/1996, signée avec l'ETABLISSEMENT THEVENIN & DUCROT SA Société mère, l'impôt société est acquitté par cette dernière.

L'économie d'impôt éventuellement réalisée ou le complément d'I.S. sera imputé à la Société mère. La société calcule son Impôt Société, comme si elle était imposée séparément.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 383,75 personnes dont 7 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens	34	
Employés/ouvriers	308	
Total.	384	

En application du PCG art 832-19, 833-19, 834-14 et 835-14, l'effectif moyen employé pendant l'exercice est mentionné tel que défini à l'article D. 123-200 du code du commerce.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale : ETABLISSEMENTS THEVENIN & DUCROT

Forme : SA

SIREN : 397479635

Au capital de : 13 312 209 Euro

Adresse du siège social :

67, Rue de Besançon

25300 PONTARLIER

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				4 731 336	4 731 336
Cumul exercices antérieurs				3 624 992	3 624 992
Dotations de l'exercice				854 355	854 355
Amortissements				4 479 347	4 479 347
Cumul exercices antérieurs				3 824 072	3 824 072
Exercice				675 638	675 638
Redevances payées				4 499 710	4 499 710
A un an au plus				123 498	123 498
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				123 498	123 498
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 181 515 €
Méthode employée

Unités de crédits projetés, méthode rétrospective

Les calculs dans la société comprennent les éléments suivants (en 2019) :

Date d'évaluation : 31 décembre 2019

Taux d'actualisation : 0.77%

Tables de mortalité : Tables de mortalité par sexe et âge 2009-2013

Type de départ à la retraite : à l'initiative du salarié

Age de départ à la retraite : 60 ans pour les plus de 58 ans, 67 ans pour les moins de 58 ans

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Autres informations

Turn-over :

- 1,46% jusqu'à 39 ans
- 1,49% de 40 à 44 ans
- 0,49% de 45 à 49 ans
- 1,21% à partir de 50 ans

Taux de charges sociales patronales : il est déterminé par société, pour l'ensemble du personnel 37.76 % pour TDD

Le groupe n'a pas d'accord supplémentaire aux obligations des conventions collectives en vigueur.

Celles-ci prévoient des IFC (Indemnités de Fin de Carrière) de 0 à 5 mois selon l'ancienneté.

La société a choisi de ne pas couvrir cette provision par des placements externalisés.

La société a choisi de ne pas comptabiliser cette charge future par une provision.

Il s'agit donc d'un simple engagement hors bilan.

La charge future a évolué de la manière suivante :

- N : 1 628 K€ (dont charges 37.76 %) dont comptabilisé au passif : 0 K€
- N-1 : 1 589 K€ (dont charges 42.10 %) dont comptabilisé au passif : 0 K€

Variation + 39 K€ dont passé en charges : 0 K€

Par ailleurs, la société participe financièrement à la mutuelle, dont bénéficie une partie du personnel retraité. Pour 2019, cette prise en charge s'est élevée à 43 K€.

Risques environnementaux : Obligation en matière de certificats d'économie d'énergie

La quatrième période triennale d'obligation s'est ouverte au 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2019, compte tenu des opérations menées sur 2018 et 2019, la société THEVENIN & DUCROT DISTRIBUTION dispose d'un stock de C2E livrés ou en cours de livraison lui permettant de répondre à ses nouvelles obligations au titre de la période achevée. Ce stock est suivi au moyen d'une comptabilité matière.

Les coûts supportés sur l'exercice 2019 pour la constitution du stock de Certificats d'Economie d'Energie (C2E) ont été, conformément au règlement ANC n° 2012-04 relatif à la comptabilisation des certificats d'économies d'énergie, enregistrés à leur coût de production, suivant les dispositions de l'article 213-32, en fournitures administratives pour un montant de 60 702 K€.

SAS THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION

Autres informations

Engagements

(Décret 83-1020 - Article 24 - 9°)

Emprunts et covenants bancaires

Deux nouveaux contrats d'emprunt ont été souscrits sur l'exercice à taux fixe pour une durée de 5 ans.

€	Capital au début de l'exercice	Capital souscrit au cours de l'exercice	Capital amorti dans l'exercice	Capital restant du	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
TOTAL	9 875 339	2 700 000	4 047 839	8 527 500	3 331 000	5 196 500	0

Ces contrats d'emprunts prévoient des garanties de ratios (covenants financiers) sur les comptes consolidés (endettement sur situation nette).

Au 31 Décembre 2019, toutes les garanties de ratio sont respectées.

Engagements assortis de suretés réelles

Néant.

Cautions bancaires

Douanes : Un cautionnement de TDSA à hauteur de 100 M€ a été agréé par les douanes en 2019. Il se substitue aux cautions bancaires antérieures.

CPSSP : caution bancaire au profit du CPSSP concernant les stocks stratégiques pour 3 069 K€

Dettes garanties par des suretés réelles

Néant.

T.D - DISTRIBUTION, THEVENIN - DUCROT- DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 18 360 000 euros
Siège social : 7 rue du Point du Jour, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
352 860 639 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 MAI 2020

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 16 264 837,25 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes	8 400 000,00 euros
Le solde au compte « Autres Réserves »	7 864 837,25 euros
Ainsi porté de la somme de 72 326 474,82 € à 80 191 312,07 €	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juin 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Montant des dividendes
	Global
31 décembre 2018	4 000 000 €
31 décembre 2017	2 040 000 €
31 décembre 2016	1 200 000 €

Certifié conforme
La Présidente

